

Éducation/Lycée Victor Hugo

Les apprenants découvrent les arts premiers

FAE
Port-Gentil/Gabon

EN l'espace d'une semaine, les élèves du lycée français Victor Hugo, singulièrement ceux des classes de 6e et de Seconde, ont vécu une expérience initiatique artistique et culturelle qui restera longtemps gravée dans leurs mémoires. Visites de musées par web conférence et par contact direct les ont instruits sur les arts premiers.

C'est dans le cadre du travail amorcé par les professeurs d'histoire-géographie et d'arts plastiques de cet établissement et leurs élèves sur la dimension du mystère qui entoure les masques sacrés en Afrique et la culture des reliquaires que, récemment, une web conférence a été organisée à leur intention. Les élèves ont ainsi découvert, en direct, l'exposition «Les Forêts natales, arts d'Afrique équatoriale atlantique» du Musée du Quai Branly Jacques Chirac, au cours d'une visite organisée en visioconférence et en interaction avec une guide conférencière du grand musée parisien. Un défi technologique



Photo : Sidonie Ambonguilla

Les élèves de Seconde du lycée Victor Hugo contemplant des objets d'art.



Photo : Sidonie Ambonguilla

Les élèves de 6e étaient également de la partie.

réalisé grâce au soutien de la Fondation Total et celui d'un opérateur informatique. Il s'agissait de présenter aux élèves une sélection d'œuvres significatives d'Afrique équatoriale atlantique, à savoir l'aire culturelle couvrant le Gabon, la Guinée-équatoriale, le sud du Cameroun et l'ouest du Congo.

La guide conférencière a édifié les élèves et leurs professeurs sur l'origine des pièces sélectionnées, leurs caractéristiques et, surtout, leurs rôles dans leurs sociétés d'origine. Mariages, naissances, deuils, pêche, chasse, culte des ancêtres, tous les événements de la vie



Photo : Sidonie Ambonguilla

Serge Ndao, le conservateur du musée municipal.

des peuples de la région retenue se traduisent par des créations artistiques qui gagnent à être connues.

Étaient particulièrement

à l'honneur les créations fang, kota, tsogho, punu, myènè, kwele. Les nombreuses questions ont traduit l'intérêt que cette initiative a suscité chez

les élèves. Paris et le musée du Quai Branly se trouvant à plus de 7000 km de la capitale économique du Gabon, c'est le musée sis à la foire municipale Pierre Louis Agondjo Okawe qui abrite les œuvres du collectionneur Faustin Ndenguinot Agondjo, qui a donné l'occasion aux élèves de «voir en vrai» et de «toucher du doigt» masques, sculptures et autres reliques du Gabon. Accueillis par Serge Ndao, le conservateur, ils ont pu lui poser toutes les questions susceptibles d'éclairer leur religion sur plus de 150 pièces qui y sont exposées. Un parcours initia-

tique qui les aura grandement instruits sur des arts qui, au siècle dernier, ont inspiré des artistes occidentaux parmi lesquels Picasso, Derain ou Braque.

Cette initiative, apprend-on, s'inscrit dans «le Parcours d'éducation artistique et culturel (PEAC) que chaque établissement doit mettre en œuvre et dont chaque enseignant, chaque équipe disciplinaire, doit se saisir, afin de favoriser l'égal accès de tous les élèves à l'art, à travers l'acquisition d'une culture artistique personnelle.» Une mission particulièrement importante au lycée Victor Hugo, affirme-t-on.

Justice/Front social

Les magistrats toujours en grève

CNE
Port-Gentil/Gabon

ILS soutiennent qu'ils ne sont pas en grève illimitée, préférant parler d'une suspension du travail dans toutes les juridictions du Gabon. Dans tous les cas, à Port-Gentil notamment, les magistrats gabonais n'ont toujours pas repris le chemin du travail.

Selon une source qui a requis l'anonymat, le Syndicat national des magistrats du Gabon (Synamag) maintient son mouvement déclenché à l'issue de son assemblée générale tenue à Libreville, le 13 décembre 2017. Et cela se ressent dans la capitale économique. Qu'il s'agisse de la salle d'audience civile et commerciale, de la salle d'audience correctionnelle ou de la salle d'audience de la Cour d'appel, le Palais de justice n'a toujours pas repris son fonctionnement habituel. Ici, on attend la décision de la



Photo : CNE

Le Palais de justice de Port-Gentil ne fonctionne plus correctement.



Photo : CNE

Sur cette affiche, le message des magistrats.

base. Si l'on s'en tient aux conclusions du rapport de l'assemblée générale de Libreville, la grève des magistrats ne prendra fin que si Francis Nkea Ndzigue, actuel ministre d'Etat en charge de la Justice, rend son tablier ou s'il est muté à la tête d'un autre département ministériel. «Nous ne comptons pas reculer», assure notre interlocuteur. En effet, c'est indigné par les propos tenus par le membre du gouvernement précité à l'endroit de l'appareil judiciaire gabonais, dans l'affaire Waghe



Photo : CNE

La salle des audiences de la Cour d'appel connaît un rythme inhabituel.

Ayouba, où Francis Nkea, avocat de formation, traitait les magistrats de "corrompus", que le Synamag

avait lancé son mouvement. Le ministre avait tenu ces propos à l'occasion d'un point de presse donné à Libreville, le 8 décembre de l'année dernière. Les magistrats auraient même menacé d'ester en justice.

Cette grève générale n'est pas sans conséquence pour les justiciables, en particulier ceux dont les audiences étaient déjà programmées, mais finalement suspendues, pour nombre d'entre elles; du côté des unités de police judiciaire, premiers maillons de la chaîne judi-

ciaire au Gabon, l'on fait état d'une accumulation de personnes en garde à vue.

Dans un entretien accordé récemment à la presse, la présidente de l'Ong "La Voix des Oubliés", Me Solange Yenou, a aussi attiré l'attention sur les conséquences dramatiques que pourrait avoir le mouvement qui perdure sur les détenus. S'inquiétant notamment que «les êtres humains qui croupissent dans les geôles ne soient assimilés à du bétail en cage.»

Pour elle, la situation actuelle est préoccupante, en raison de la surpopulation des prisons qui s'accompagne de plusieurs maux comme l'insuffisance constatée au niveau de l'alimentation. Sur les réseaux sociaux, circulent des images montrant des détenus en train de faire la cuisine à la grande maison d'arrêt de Libreville. L'on espérait que le procureur de la République et le ministre de la Justice se prononceraient sur ces éléments. Mais rien n'a été fait dans ce sens. Du moins jusqu'à ce jour.